

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 15 décembre 2015 à 20h10**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent à cette séance :

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur
Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général - secrétaire-trésorier agit
comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 15 décembre 2015

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

LÉGISLATION

Aucun sujet

FINANCES

3. Dossier de la rue Ennis
4. Transfère fiducie – Tousignant Rodrigue Veilleux Mathieu Notaires

MATÉRIAUX – EQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX

5. Compteur d'eau
6. Renouvellement contrat assurance - MMQ
7. Adjudication mandat ramassage des matières résiduelles
8. Soumission WSP
9. Réception provisoire – travaux Grand Shenley
10. Décompte progressif – réfection Grand Shenley
11. Règlement branchement égout sanitaire Grand Shenley

PERSONNEL

12. Vacances à payer – Rolland Carrier
13. Embauche surnuméraire – neige
14. Horaire employé en loisir de fin de semaine

LOISIRS ET CULTURE

15. Journée au centre de ski de Saint-Georges
16. Demande de gratuité - salle aréna
17. Logiciel LsPlus
18. Fête du Canada

RAPPORT

Aucun sujet

CORRESPONDANCE

19. Autres sujets
20. Période de questions
21. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (20h10)

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2015-12-433** Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour

LÉGISLATION

Aucun sujet

FINANCES

3 – AVIS DE MOTION

- 2015-12-434** Monsieur Alain Carrier donne un avis de motion concernant l'adoption d'un nouveau règlement pour remplacer le règlement numéro 103-2010 (tel que modifié par le règlement no. 118-2011), Règlement décrétant un emprunt de 659 300 \$ pour défrayer les coûts relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts sous la rue Ennis.

Madame Monique Boucher se retire pour la période allouée à cette question.

- 2015-12-435** **4 – TRANSFERT FIDUCIE – NOTAIRE M. MARIO MATHIEU**

Considérant que le notaire (M. Mario Mathieu) attitré au dossier de vente des parcelles de terrains du projet de réfection du Petit Shenley propose de s'acquitter de la tâche du paiement aux propriétaires concernés;

Considérant qu'à cet effet, la Municipalité doit remettre un montant de 2 359,00 \$ au compte en fiducie du notaire, M. Mario Mathieu, pour effectuer les paiements;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité transfère un montant de 2 359,00 \$ à la fiducie du notaire M. Mario Mathieu;

Que le maire, M. Dany Quirion, et le directeur général, M. Serge Vallée, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à ce dossier.

MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS–FOURNITURES - TRAVAUX

5- COMPTEUR D'EAU

2015-12-436 **Considérant** que des compteurs d'eau sont à réparer et à changer ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité procède à l'achat de compteurs d'eau ainsi que les équipements adjacents pour un montant de 3 597.36 \$ taxes incluses.

6- RENOUVELLEMENT CONTRAT ASSURANCE –MMQ

2015-12-437 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau et appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil autorise le directeur général à compléter les documents demandés par la MMQ et à signer ceux-ci au nom de la Municipalité.

7- ADJUDICATION MANDAT RAMASSAGE DES MATIERES RESIDUELLES

2015-12-438 **Considérant** que la Municipalité a fait des appels d'offres publics sur le site du SEAO pour le contrat de la collecte et la disposition des matières résiduelles;

Considérant qu'il y a eu dépôt de deux soumissions et que l'ouverture a été faite le 15 décembre 2015;

Considérant que la Municipalité demandait aux soumissionnaires de présenter des prix selon deux options de collecte, ainsi que des options de prix échelonnés sur des périodes de 1 à 5 ans;

Considérant que le directeur général a fait l'analyse des soumissions reçues et qu'elles sont conformes;

Considérant que le directeur général recommande la soumission la plus basse;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal accepte d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire jugé conforme soit la Firme Matrec, et ce, pour une période d'un an, pour un montant de 60 622,11 \$ (taxes incluses) :

Que le directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au suivi du dossier.

8- SOUMISSION WSP

2015-12-439 **Considérant** que la municipalité doit réviser et mettre à jour son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts;

Considérant que la Firme WSP a déposé une soumission au montant de 12 550,00 \$ (avant taxes) pour un mandat de révision et mise à jour du plan d'intervention;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil accepte l'offre de service de la Firme WSP pour la révision et mise à jour du plan d'intervention, et ce, au montant de 12 550,00 \$ (avant taxes);

Que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au suivi du dossier.

9- RÉCEPTION PROVISOIRE – TRAVAUX DU RANG GRAND SHENLEY

2015-12-440 **Considérant** la réception provisoire des travaux de réfection du réseau d'aqueduc, d'égouts et de voirie réalisés dans le rang Grand Shenley;

Considérant que les travaux répondent aux objectifs de la Municipalité;

Considérant que la Firme de surveillance Pépin Poirier Consultants S.E.N.C. recommande à la municipalité de payer la facture # 3 au montant de 32 065,24 \$ ainsi que la facture # 4 au montant de 53 542 \$ à la Firme Lafontaine et fils (Firme mandatée pour les travaux);

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la Municipalité procède au paiement recommandé par la Firme Pépin Poirier au montant total de 85 698,14 \$ (taxes incluses).

10- DÉCOMPTE PROGRESSIF – RÉFECTION DES RANGS PETIT ET GRAND SHENLEY

2015-12-441

Considérant la fin des travaux de réfection des rangs Petit et Grand Shenley;

Considérant que les travaux répondent aux objectifs de la Municipalité;

Considérant que la Firme de surveillance WSP recommande à la Municipalité de payer la facture au montant total de 431 802,46 \$ (taxes incluses);

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le la Municipalité procède au paiement, recommandé par la Firme WSP, au montant total de 430 802,46 \$ (taxes incluses), à la Firme Excavatio Bolduc.

11. BRANCHEMENT ÉGOUT SANITAIRE GRAND SHENLEY

2015-12-442

Considérant que lors des travaux de réfection d'aqueduc et d'égouts dans le rang Grand Shenley, une connexion d'eau a été arrachée par inadvertance au cours des travaux dans le secteur de la Scierie Carrier & Bégin;

Considérant que ces travaux ont occasionnés des frais supplémentaires au montant de 6 326,98 \$;

Considérant que les parties en cause soient, la Firme Lafontaine et fils, WSP, Pépin Poirier et la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ont convenu, lors d'une rencontre, que la faute serait partagée à chacun;

Considérant que la somme sera partagée entre les 4 partenaires pour un montant de 1 581.75 \$ pour chacun;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité accepte de payer sa part du montant pour une somme de 1 581.75 \$;

Que ce paiement est conditionnel à ce que tous les acteurs mis en cause acceptent de défrayer leur part.

PERSONNEL

12- VACANCE À PAYER – ROLLAND CARRIER

2015-12-443 **Considérant** que l'employé, monsieur Rolland Carrier, n'a pas eu de rémunération de vacance au cours des 5 dernières années et qu'il a quitté son emploi;

Considérant que le montant se chiffre à 2 595,22 \$ et que l'ancien employé y a droit;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil accepte de payer le montant de vacance accumulé de monsieur Rolland Carrier.

13- EMBAUCHE SURNUMÉRAIRE – NEIGE

Point reporté

14- Horaire employé en loisirs de fin de semaine

Discussion, aucune résolution adoptée

LOISIR ET CULTURE

15- JOURNÉE CENTRE DE SKI DE SAINT-GEORGES

2015-12-444 **Considérant** que la ville de Saint-Georges propose aux municipalités avoisinantes de bénéficier d'une journée au centre de ski pour leurs citoyens moyennant un prix;

Considérant que le conseil ne juge pas opportun de participer à cette offre;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil refuse l'offre faite par la ville de Saint-Georges.

16- DEMANDE DE GRATUITÉ – SALLE DE L'ARÉNA

2015-12-445 **Considérant** que les membres du comptoir familial tiendront une activité caritative le 17 décembre 2015;

Considérant que les demandeurs ont besoin d'espace pour tenir leur

activité qui consiste à la préparation de panier de Noël;

Considérant qu'une demande est faite à la Municipalité pour bénéficier gratuitement de la salle de l'aréna;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que le conseil accepte de prêter gratuitement la salle de l'aréna au membre du comptoir familial.

17- LOGICIEL LSPLUS

2015-12-446

Considérant que le responsable des loisirs recommande au conseil que la Municipalité joigne les rangs des municipalités abonnées au logiciel LsPlus;

Considérant que le logiciel LsPlus a pour objectif de maximiser le travail dans le secteur des loisirs et permet une connexion avec les autres municipalités, ce qui favorise le rapprochement et éventuellement la collaboration concernant les loisirs;

Par conséquent, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que le conseil accepte la recommandation du responsable des loisirs pour l'utilisation du logiciel LsPlus;

Que la Municipalité assume les coûts au montant de 450,83 \$ la première année et 726,17 \$ la deuxième année.

18- FÊTE DU CANADA

2015-12-447

Considérant que la Municipalité voulait promouvoir le spectacle de kayouche lors de la Fête nationale et subventionner celle-ci au montant de 10 000 \$;

Considérant que le spectacle est reporté à la Fête du Canada;

Considérant que le montant de la Fête nationale doit être transféré à la Fête du Canada;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que la Municipalité transfère le montant de 10 000 \$ de la Fête nationale à la Fête du Canada;

Que cette résolution annule la résolution # 2015-11-407.2

RAPPORT

Aucun sujet

CORRESPONDANCE

19- AUTRES SUJETS

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant l'absence de public, aucune question.

21. CLÔTURE DE SÉANCE

2015-11-448 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin à la présente séance. Il est 22h30.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.